

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 81 (2009)

Heft: 4

Artikel: Chronique vagabonde: prendre racine

Autor: Cuttat, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-144917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHRONIQUE VAGABONDE

Prendre racine

«Il faut cultiver notre jardin», c'est ainsi que s'achève *Candide*, le roman de Voltaire. Le brave *Candide*, héros qui a traversé des aventures plus que traumatisantes autour du monde, prend conscience que le bonheur n'est pas un idéal forcément lointain et découvre les joies du jardinage, dont on dit à tort qu'elles sont simples.

Lecteur ou pas du philosophe, Marc Perrin, architecte-paysagiste et chef du Service des parcs et promenades de la ville de Lausanne, en est en tous les cas un très honorable disciple. Initiateur du projet de plantages, ces petits lopins de terre que la ville de Lausanne met à disposition de ses habitants pour qu'ils puissent y cultiver légumes, baies et fleurs, il en est aujourd'hui encore la cheville ouvrière.

Le jardinage comme acte citoyen

Printemps 1995, un premier jardin est aménagé. Les candidats jardiniers se pressent, l'opération démarre en fanfare. Suivent d'autres plantages, et d'autres demandes! La condition pour obtenir un coin de terre: habiter à moins de 5 minutes à pied du jardin. Et c'est cela que Marc Perrin a mis d'emblée en avant, lorsqu'il doit convaincre les élus municipaux de financer son projet: les vertus sociales et de proximité de cette expérience. En «descendant au jardin», les habitants-jardiniers rencontrent leurs voisins de palier ou de quartier. En d'autres termes, le but des plantages est, outre celui de regarder pousser ses salades, de créer du lien social. La structure de mise en place et de gestion, tant sur le plan financier que du suivi, est peu contraignante: côté financement, mis à part les frais engagés dans la préparation des plantages, il n'y a ensuite plus aucune charge pour la commune, puisque les jardiniers amateurs gèrent seuls les espaces, échangent les conseils, veillent à ce que les directives soient respectées. Aucun encadrement, ni technique, ni social, les choses se font au gré de chacun.

Pour l'ethnologue urbain, la visite de ces lieux est source d'étonnement et de questionnement. Les jardins de la Bourdonnette ou du chemin d'Aoste, par exemple, n'offrent pas le même visage. Dans le premier, ce sont les légumes qui occupent l'espace; ici, on produit pour la cuisine. Alors que dans le second dominent les fleurs et les variétés originales de plantes potagères. Assurément, la sociologie du quartier joue un rôle important dans le choix des cultures.

On lit aussi dans ces micro-paysages urbains à quel point ces jardins aident les habitants à prendre racine dans leur quartier, dans leur ville: les jardiniers deviennent des acteurs qui animent à leur manière la vie locale et cela se voit. L'activité potagère améliore l'aspect de lieux qui, sans cela, seraient encore ces mornes pelouses vides de tout

Plantage de la Bourdonnette.

habitant. Les plantages transforment ces terrains résiduels en mosaïques colorées et collectives. Comme quoi le jardinage n'a pas que des vertus philosophiques chères à Voltaire, il est aussi une réponse à la demande de vie sociale.

D'abord paternalisme puis militantisme rebelle

L'idée des plantages s'inscrit dans une tradition suisse et internationale ancienne, dans le contexte de la philanthropie patronale et du catholicisme social, à la fin du XIX^e siècle. En Suisse, tout le monde connaît les jardins familiaux, qui eux-mêmes ont succédé aux jardins ouvriers. Le principe en était simple: le jardinage détourne les hommes du bistrot et permet aux familles de compléter la ration alimentaire. Et si les jardins familiaux existent encore, leurs exigeantes règles de fonctionnement ne sont plus forcément compatibles avec nos loisirs contemporains. D'où l'avantage de la solution lausannoise, qui tient d'une part à sa simplicité de mise en œuvre et de gestion et, d'autre part, à sa localisation dans la ville. En effet, les plantages ne peuvent être aménagés que dans des parties relativement denses de la ville, là où vivent les habitants-jardiniers; il n'est donc pas nécessaire de les repousser en périphérie, comme c'est le cas des jardins familiaux.

Des jardins de New York à Lille

Des expériences semblables existent ailleurs dans le monde, à New York notamment, où les *Community Gardens*, petits territoires de nature enchâssés dans le dense tissu urbain, poussent depuis les années 70. Le premier lopin émerge alors que des artistes et des habitants de la Grande Pomme cherchent à récupérer des surfaces laissées à l'abandon. Une artiste, Liz Christy, sème des graines dans ces espaces en friche; le premier *Community Garden* porte d'ailleurs son nom. Il existe toujours et est aujourd'hui placé sous la protection de la municipalité. Lieux reconnus de mixité sociale et culturelle, les jardins communautaires seraient au nombre de 600 dans la mégapole aujourd'hui. Plus récemment, certaines villes de France tentent aussi l'expérience, depuis les années 90: d'abord à Lille, puis Nantes, Paris, Lyon, Marseille... Une association, *Jardin dans Tous Ses Etats*, sert de réseau entre ces diverses expériences.

Autogestion, responsabilité, échange de savoirs, lien social: on est proche de l'idéal coopératif. Le plantage aurait sans doute sa place sur les pelouses de nos coopératives d'habitation. Pour le plus grand bien des coopératives et des coopératives.

Jacques Cuttat